Les consignes
DE SÉCURITÉ EN CAS D'ALERTE

Si vous entendez la sirène, veuillez écouter les médias ainsi que toutes informations diffusées par la municipalité qui vous préciseront si vous devez vous confiner ou évacuer.

EN CAS DE CONFINEMENT

Rentrez chez vous et indiquez votre présence au moyen d'un chiffon rouge à la poignée de porte, à la fenêtre…

Fermez les portes et les fenêtres ainsi que les systèmes de ventilation et de climatisation.
Bouchez tous les systèmes avec prise d'air extérieure avec des chiffons ou des linges humides pour empêcher les produits toxiques gazeux de pénétrer dans le logement.

Calfeutrez les portes et les fenêtres avec du ruban adhésif plastifié.

Écoutez la radio
France Bleu Orléans 100.9

Ne téléphonez pas abusivement pour ne pas encombrer les réseaux.

N'allez pas chercher vos enfants à l'école. Ils y sont en sécurité.

Ne fumez pas

EN CAS D'ÉVACUATION

Fermez les portes et les fenêtres ainsi que les systèmes avec prise d'air extérieure (trappe du foyer, échangeur d'air, thermopompe, hotte de cuisine, sécheuse, etc.).

Fermez le circuit électrique (sauf le chauffage en hiver). Fermez les lumières et autres appareils électriques. Fermez la conduite d'entrée d'eau à la maison.

Quittez le logement le plus rapidement possible avec votre trousse de survie (médicaments, papiers, eau, matériel de premiers secours, vêtements chauds, couvertures…).
Rendez-vous au plus vite sur le site de rassemblement défini par les autorités.
Faites vous inscrire à votre arrivée par les autorités et suivez leurs indications. Dites si vous avez des enfants ou de la famille dans la zone.

Ne téléphonez pas abusivement pour ne pas encombrer les réseaux.

N'allez pas chercher vos enfants à l'école. Ils y sont en sécurité.